



Possibilités de financement pour les OSN et ASN européennes

Ce document reprend de manière exhaustive les différents programmes de financement disponibles en Europe. Il s'agit d'un outil de travail destiné aux Organisations scouts nationales (OSN) et aux Associations scouts nationales (ASN) qui désirent bénéficier d'un soutien financier dans leurs projets de développement. Les renseignements repris dans ce document seront mis à jour en fonction des informations disponibles.

Les ASN et OSN trouveront ci-dessous un résumé des différents programmes de financement, des informations pratiques et le nom des personnes à contacter pour recevoir de plus amples informations. Nous attirons tout particulièrement votre attention sur les dates de dépôt et les procédures à respecter afin de pouvoir estimer le temps nécessaire à la préparation votre dossier et le déposer dans les temps impartis.

Comme vous le savez, l'Union Européenne a adopté un nouveau programme de financement pour la période 2014-2020, **Erasmus +**, dont le budget a été augmenté de 40%. Cette nouvelle initiative regroupe tous les programmes liés au secteur de l'éducation, à savoir **Jeunesse en action** et le **programme d'action dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie (Leonardo de Vinci et Grundtvig)**. Une partie de ce programme est spécialement consacrée aux « Projets pour la jeunesse » qui soutien de nombreuses activités réalisées dans le cadre du Scoutisme en partenariat avec d'autres scouts européens ou d'autres organisations de jeunesse de l'Union, et parfois même avec des partenaires basés hors de l'Union européenne.

Vous désirez mieux connaître les différentes possibilités de financement ? Vous avez des questions précises ou vous avez besoin d'aide pour rentrer un dossier ? N'hésitez pas à envoyer un courriel à Marguerite du Bureau de la Région Européenne : mpotard@scout.org.

Tableau récapitulatif

Nom	Type d'activité	Focus	Qui peut déposer un dossier ?	Montant de la subvention	Date de dépôt
Fonds des partenariats	Plusieurs possibilités, en fonction des besoins du candidat	Soutient le développement d'une organisation en partenariat avec la région	Uniquement les OSN/ASN de la Région Europe	Jusqu'à EUR 10.000; les projets bénéficiant d'une source de financement additionnel complémentaire seront privilégiés	Aucune
Fondation Européenne du Scoutisme – Projets scouts	Plusieurs possibilités, en fonction des besoins du candidat, de préférence en lien avec des activités scouts	Développement du Scoutisme dans toute la région, et plus particulièrement au niveau local	Sous réserve d'accord du CI : les groupes locaux, les OSN et les ASN.	Entre CHF 5.000 et 10.000; en fonction des résultats	Aucune
Fonds de formation pour le leadership	Projets de formation bilatéraux et multilatéraux entre différentes OSN et OM de la Région Européenne	Programmes de formation entre différentes associations	Les OSN/ASN et les OM en partenariat avec une ou plusieurs associations européennes (d'un pays différent)	Illimité ; en fonction des résultats	Aucune

Messagers de la Paix (MoP)	Projets axés sur le dialogue, la paix, les jeunes vivant en situation de conflits, projets de renforcement des capacités ou création d'un réseau MoP	La paix et l'engagement communautaire, le renforcement des capacités des OSN/ASN	Les OSN/ASN d'Europe. Les projets peuvent être, entre autres, des initiatives intra régionales, interrégionales et multirégionales	Illimité ; en fonction des résultats	Aucune
Erasmus +	Échange entre les jeunes, services bénévoles, séminaires, formations, grands projets transversaux en partenariat avec des organisations extérieures au mouvement Scout, dialogue structuré avec les responsables politiques au niveau national...	Citoyenneté européenne, participation des jeunes, emploi des jeunes, entrepreneuriat, compétences linguistiques et numériques, pratiques innovantes de l'éducation non-formelle, diversité culturelle, intégration sociale	Les organisations de jeunesse de l'UE et de l'AELE, y compris les OSN et ASN. (Les OSN/ASN de l'ESE hors UE sont admises uniquement en qualité de partenaires)	Tout dépend du projet, mais le programme offre généralement une contribution fixe. En fonction des coûts réels, un cofinancement peut être nécessaire mais n'est généralement pas obligatoire.	La dernière date de dépôt en 2015 est portée au 1 ^{er} octobre pour les projets démarrant après le 1 ^{er} janvier 2016. La première date de dépôt en 2016 devrait être aux alentours du mois de février.
Fonds Européen pour la Jeunesse	Évènements internationaux, séminaires, formations (d'une durée de 4 jours minimum et avec une participation d'au moins 7 pays), projets pilotes innovants au niveau local/national	Droits de l'homme, participation des jeunes, diversité culturelle, intégration sociale, éducation de qualité	Les organisations de jeunesse, y compris les OSN/ASN, les groupes régionaux et les groupes locaux.	Pour les évènements internationaux, le maximum est de EUR 20.000 (et tourne généralement aux alentours de EUR 15.000). Pour les projets pilotes, le maximum est de 15.000 EUR. Un cofinancement est obligatoire.	Pour les manifestations, les dates de dépôt sont fixées au 01/04 et au 01/10 de chaque année précédant la date de l'évènement. Il n'y a pas de date fixe de dépôt pour les projets, mais le dossier doit être rentré au moins trois mois à l'avance.
*** Chaque programme de financement est détaillé plus en profondeur dans le texte ci-dessous. ***					

Fonds des partenariats

- **Donateur:** OMMS – Région Européenne
- **But:** aider financièrement les associations à travers un projet de partenariat.
- **Qui peut postuler:** les Organisations scouts nationales et les Associations scouts nationales de la Région Européenne de l'OMMS.
- **Procédure:** envoyer le formulaire de candidature, disponible sur scout.org/europe, par la poste ou par courrier électronique (europa@scout.org). Le projet devra répondre à de réels besoins et, avant d'être déposé, fera obligatoirement l'objet d'une discussion avec la personne de contact du Comité.

- **Budget:** subvention de 10.000 EUR maximum par projet. Exceptionnellement, Un soutien plus important pourra être accordé. Les projets bénéficiant d'une source de financement complémentaire et ceux pour lesquels le Fonds des partenariats peut avoir un effet démultiplicateur seront privilégiés.
- **Date de dépôt:** pas de date limite, les dossiers peuvent être déposés à tout moment.
- **Exemple de projets approuvés ou d'actions financées:** projets axés sur la croissance, renouvellement du Programme des Jeunes ou du système de formations. Voir aussi scout.org/europe
- **Informations complémentaires:** <http://scout.org/node/31259> (accessible en copiant-collant le lien dans votre navigateur depuis l'intranet scout.org !)
- **Contact au bureau de la Région Européenne:** Marguerite Potard, mpotard@scout.org

Projets scouts de la Fondation Européenne du Scoutisme

- **Donateur:** Fondation Européenne du Scoutisme (Amis du Scoutisme en Europe - FOSE)
- **But:** soutenir financièrement le développement du scoutisme dans la Région Européenne
- **Qui peut postuler:** les demandes de projets peuvent être déposées par tous les niveaux (local, régional, national) d'une OSN/ASN après avoir été validées par le Commissaire International.
- **Procédure:** formulaire à remplir en ligne sur le site des « Amis du Scoutisme en Europe ».
- **Budget:** illimité, mais les projets moins onéreux ont plus de chance d'être acceptés.
- **Date de dépôt:** pas de date limite, les dossiers peuvent être déposés à tout moment.
- **Exemple de projets approuvés ou d'actions financées:** financement de projets éducatifs; achat de matériel; organisation d'événements. La priorité sera donnée aux projets qui soutiennent le programme éducatif.
- **Informations complémentaires:** <http://fose.scouthub.org/>
- **Contact:** europfoundation@scout.org

Fonds de formation pour le leadership

- **Donateur:** la donation a été confiée à la Fondation Européenne du Scoutisme pour soutenir le Scoutisme et le Guidisme en Europe.
- **But:** soutenir le développement du leadership et les projets de formations par l'éducation non-formelle chez les adultes de 17 ans et plus, soutenir des projets de formation scouts et guides axés sur la pratique (y compris des temps de formation utilisant une méthodologie et des activités propres au Scoutisme) en partenariat avec deux ou trois pays européens désirant partager leurs connaissances ; soutenir l'organisation d'événements offrant des formations pratiques (plutôt que des discussions théoriques sur les formations) ; soutenir des projets qui continuent dans le temps et qui contribuent à apporter des changements positifs ; soutenir des projets pouvant être mesurés et évalués.
- **Qui peut postuler:** toutes les OSN/ASN de la Région Européenne du Scoutisme, une partie de la Région Eurasie du Scoutisme (Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldavie, Russie et Ukraine) et la Région Européenne de l'AMGE.
- **Procédure:** les dossiers doivent être envoyés à leadership@europak-online.net. Il existe un [formulaire de candidature](#) mais la Fondation acceptera tout format de dossier accompagné d'un budget.
- **Budget:** illimité, mais la Fondation s'attend à ce que les participants et/ou les organisations participantes payent leur inscription, tout comme ils/elles le feraient pour une formation du même type.
- **Date de dépôt:** les dossiers peuvent être déposés à tout moment. La Fondation rendra sa décision dans les deux mois.
- **Exemple de projets approuvés ou d'actions financées:** activités/projets de formation
- **Informations complémentaires:** leadership@europak-online.net
- **Contact au bureau de la Région Européenne:** Marguerite Potard, mpotard@scout.org

Messagers de la Paix

- **Donateur:** Fondation Mondiale du Scoutisme
- **But:** encourager des millions de jeunes dans le monde entier, hommes et femmes, à devenir des messagers de la paix à travers le dialogue, la communication, des programmes d'actions communautaires et des projets de renforcement des capacités.
- **Qui peut postuler:** les OSN, les Bureaux Régionaux et le siège du Bureau Mondial du Scoutisme peuvent soumettre un dossier de candidature. Les groupes locaux qui désirent soumettre un projet doivent obligatoirement passer par leur OSN. La préférence sera toujours donnée aux OSN, surtout celles issues d'un pays rencontrant des difficultés économiques.
- **Procédure:** les projets doivent être soumis en utilisant le formulaire standard de candidature, téléchargeable sur scout.org. Les dossiers complets devront ensuite être envoyés au Bureau Mondial du Scoutisme – Région Européenne (à Genève).
- **Budget:** pas de limites définies.
- **Date de dépôt:** il n'y a pas de date limite pour les demandes de candidature. Le délai de réponse va de 1 à 3 mois (en fonction du montant demandé) à partir du moment où toutes les réponses aux questions auront été fournies.
- **Exemple de projets approuvés ou d'actions financées:** le fonds se concentre sur cinq types de projets: (1) formation au dialogue; (2) soutien aux projets liés à la paix; (3) soutien aux jeunes vivant dans les zones de conflit intense ; (4) renforcement des capacités; et (5) développement du réseau international des Messagers de la Paix. Le fonds soutient aussi deux priorités de la Région Européenne du Scoutisme : « Autonomisation des jeunes » et le volet « Diversité et intégration ».
- **Informations complémentaires:** <http://scout.org/messengersofpeace>
- **Contact au bureau de la Région Européenne:** Rose-Marie Henny - rmhenny@scout.org



Erasmus +

- **Donateur:** Union européenne
- **But:** programme développé par l'Union européenne dans le domaine de l'éducation, destiné notamment aux jeunes ainsi qu'aux organisations de jeunesse. Il a été élaboré pour soutenir des activités ou des manifestations visant à donner et à renforcer le sentiment de citoyenneté européenne active, de solidarité et de tolérance entre les jeunes européens, ainsi qu'à les impliquer dans la formation de l'Union de demain. Il encourage la mobilité au sein et hors des frontières de l'UE, l'animation socio-éducative, l'éducation non-formelle et le partenariat transsectoriel entre différents acteurs du monde éducatif.
- **Qui peut postuler:** les OSN/ASN, et les groupes locaux de jeunes peuvent postuler à toutes les activités couvertes par le programme à condition qu'ils/elles fassent partie des "pays participants au programme", à savoir les états membres de l'UE + l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie et l'ARYM ; la plupart des projets sont également ouverts aux « pays partenaires voisins », à savoir l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Serbie et Israël, voire même certains pays arabes ou d'Eurasie. Ceci dit, seuls les pays de l'ESE peuvent postuler directement pour les projets d'« action de renforcement des capacités » avec des pays partenaires (2 dates de dépôt par an). Il existe un critère d'âge et/ou de participants/partenaires autorisés pour chaque projet.
Procédure: Le programme se divise en trois actions différentes :
Action clé N°1 : "Mobilité des individus " (échange de jeunes, initiatives en faveur de la jeunesse, mobilité des jeunes travailleurs, séminaires et formations)
Action clé N°2 : "Partenariats stratégiques" (projets de plus grande importance soutenant des approches innovantes envers l'éducation non-formelle et impliquant des partenaires hors du Scoutisme ou du secteur de la jeunesse)
Action clé N°3 : "Dialogue structuré avec les décideurs politiques »



Des formulaires de candidature pour chaque appel à propositions sont disponibles sur le site internet de chaque agence nationale membre du programme (pour trouver votre agence nationale, rendez vous sur http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/national-agencies_fr.htm). Pour la majorité des projets, un partenariat entre des organisations de pays différents est nécessaire. Autrement dit, l'activité doit être internationale.

- **Budget:** les règles de financement sont différentes pour chaque type de projet mais, en général, la subvention couvre les frais de déplacement, de logement et les coûts de l'activité sur base de montant forfaitaires et d'un barème de coûts unitaires. Généralement, le financement ne permet pas de payer tous les frais réels, ce qui peut contraindre à trouver une deuxième source de financement.
- **Date de dépôt:** il y a 3 dates de dépôt cette année, la prochaine étant fixée au 1^{er} octobre 2015 pour les projets débutant à partir du 1^{er} janvier 2016. Toutes les dates de dépôt sont publiées sur le site web de l'agence nationale.
- **Exemple de projets approuvés ou d'actions financées:** échange de jeunes, initiatives en faveur de la jeunesse, projets démocratie-jeunesse, Service volontaire européen, activités de formation et de mise en réseau, projets de rencontres entre un groupe de jeunes et des personnes en charge de la politique de la jeunesse.
- **Informations complémentaires:** http://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus_fr
Le lien ci-dessous reprend certaines recommandations du Forum européen de la jeunesse : http://intranet.youthforum.org/sites/default/files/MO_guide_ERASMUS_draft_final.pdf
- **Contact au bureau de la Région Européenne:** Marguerite Potard, mpotard@scout.org

Le programme Erasmus+ soutient financièrement le Bureau de la Région Européenne et certaines activités organisées par ce dernier.

Fonds Européen pour la Jeunesse du Conseil de l'Europe (FEJ)

- **Donateur:** Conseil de l'Europe
- **But:** apporte un soutien financier aux activités européennes de jeunesse. Son but est d'encourager la coopération parmi les jeunes en Europe en donnant des soutiens financiers aux activités qui servent à promouvoir la paix, la compréhension et la coopération, et ce dans le respect des valeurs fondamentales promues par le Conseil de l'Europe, en particulier les droits de l'homme, la démocratie, la tolérance et la solidarité.
- **Qui peut postuler:** les organisations de jeunesse comme les OSN/ASN des pays membres du Conseil de l'Europe. Attention, 75% de tous les participants au projet (chefs compris) doivent avoir moins de 30 ans.
- **Procédure:** pour pouvoir rentrer un projet, les organisations de jeunesse doivent s'inscrire en ligne dans la base de données du FEJ (le traitement du dossier d'inscription prend au moins une semaine); le formulaire pour les demandes de subvention est à remplir sur internet. Pour la majorité des projets, un partenariat entre des organisations de pays différents est nécessaire. Autrement dit, l'activité doit être internationale. Les activités pilotes sont les seules activités locales pour lesquelles une subvention peut être octroyée sans qu'il y ait de partenaires internationaux au projet.
- **Budget:** Le FEJ ne peut couvrir tous les coûts du projet. Le financement ne peut excéder les 2/3 des coûts totaux. Un événement international reçoit généralement une subvention de EUR 15.000 (allant parfois jusqu'à EUR 20.000) ; les projets pilotes sont financés à hauteur maximale de EUR 15.000.
- **Date de dépôt:** pour les événements internationaux, il y a deux dates de dépôt par an : le 01/04 et le 01/10 pour les projets commençant l'année suivante (1^{er} et 2nd semestre). Il n'y a pas de date de dépôt fixes pour les projets pilotes, mais la demande de subvention doit parvenir au secrétariat du FEJ au minimum trois mois avant le début de l'activité.
- **Exemple de projets approuvés ou d'actions financées:** les organisations nationales peuvent demander deux types de subventions : soit pour les événements internationaux (d'une durée de 4 jours minimum, avec au moins trois partenaires internationaux et au moins sept pays représentés,



dont 4 dans l'équipe d'organisation), soit pour les activités pilotes. Le FEJ privilégie les activités pilotes qui tentent de résoudre une situation dans un pays (par exemple, une crise).

- **Informations complémentaires:** <http://www.coe.int/web/european-youth-foundation>
- **Contact au bureau de la Région Européenne:** Marguerite Potard, mpotard@scout.org

Le Fonds Européen de la Jeunesse soutient financièrement le Bureau de la Région Européenne et certaines activités organisées par ce dernier.

Autres sources de financement

- **Les fondations:** en Europe, plusieurs fondations aident financièrement les projets pour la jeunesse. Certaines sont actives au niveau européen ou international, mais la majorité d'entre elles sont basées dans un seul pays et s'adressent au niveau national uniquement. Il est évidemment impossible de fournir une liste exhaustive de toutes les fondations actives dans le domaine de la jeunesse, mais nous conseillons aux OSN/ASN qui désirent collaborer avec une fondation de faire une recherche dans les bases de données nationales, généralement disponibles en ligne. Le « European Foundation Centre » (EFC), une association internationale qui regroupe les fondations et les fonds d'entreprises, a mis en ligne une base de données intéressante à ce sujet (<http://www.efc.be/Pages/default.aspx>). Les fondations qui s'adressent spécifiquement aux associations travaillant avec les enfants et les jeunes sont reprises ici : http://www.efc.be/programmes_services/thematic-networks/Children-youth/Pages/default.aspx
- **Le secteur privé:** de plus en plus d'entreprises développent des programmes de responsabilité sociale chargés de soutenir (financièrement, à travers des services ou autres) des organisations de la société civile. Une liste très complète des entreprises actives en Europe se trouvent sur les liens suivants : <http://www.csreurope.org/corporate-members> et <http://www.csreurope.org/national-partner-organisations>.
- **Le Fonds Eric Frank:** ce fonds a pour but de promouvoir l'éducation, la formation des compétences en leadership, et de faire progresser les jeunes dans la vie en les aidant à devenir des citoyens plus responsables. Les organisations du monde entier dont l'objectif principal est l'éducation et le développement des jeunes, avec une priorité donnée aux Organisations scouts nationales, sont invitées à soumettre leurs propositions. Les propositions de projet doivent être envoyées par email à l'administratrice du Fonds Eric Frank, Mme Stella Simpson, à l'adresse suivante : debs@waltonfirs.co.uk. Il existe une page de couverture standard pour les demandes de subvention, mais aucun formulaire spécifique n'est requis. Attention, les projets venant d'une Organisation scouts nationales ne seront pas pris en compte sans le soutien écrit du Bureau Européen du Scoutisme.
- **Informations complémentaires:** http://www.ericfranktrust.org/index.php?p=1_4_Apply-for-grants

Autre ressources utiles pour le financement (en anglais)

- **Conçu expressément pour les OSN/ASN d'Europe du Sud-Est:** La « Balkan Civil Society Development Network (BCSDN) » a mis une base de données en ligne reprenant les donateurs actifs dans la région des Balkans : <http://www.balkancsd.net/index.php/policy-research-analysis/alternative-sources-for-supporting-csos/donor-strategies-and-practices/database>
- **T-Kit No. 9 – "Financement et gestion financière" publié par le partenariat pour la jeunesse UE-CdE:** http://youth-partnership-eu.coe.int/youth-partnership/publications/T-kits/9/Tkit_9_EN
- **UK Institute of Fundraising** (site web reprenant de nombreuses suggestions intéressantes): <http://www.institute-of-fundraising.org.uk/>
- **How to fundraise** (site web reprenant de nombreuses suggestions intéressantes): <http://www.how2fundraise.org/>

- **Funds for NGOs** (site web reprenant de nombreuses suggestions intéressantes et doté d'une fonctionnalité vous avertissant gratuitement de la création d'un nouveau Fonds): <http://www.fundsforngos.org/>
- **European Fundraising Association**: <http://www.efa-net.eu/>

Le Bureau de la Région Européenne informe toujours les OSN et ASN des programmes de financement susceptibles de les intéresser. Le Bureau a aussi développé une base de données reprenant les informations sur les différents programmes de financement (dont ce document) afin de soutenir les organisations de jeunesse.

Etant donné que cette communication s'adresse à toutes les OSN/ASN d'Europe, certains programmes ou donateurs, semblant viser uniquement des régions bien spécifiques au niveau national, ont été volontairement omis. Il s'agit notamment des programmes de l'Union européenne destinés aux pays voisins de l'Union ou qui ont des objectifs différents en fonction du pays visés.

Le Bureau de la Région Européenne reste à votre disposition pour tout complément d'information.